



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

12<sup>e</sup> séance du mardi 25 janvier 2022

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

### Le Conseil communal de Lausanne

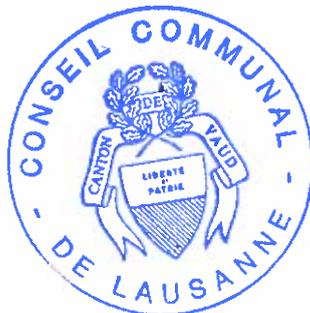
- vu le postulat de Mme Françoise Piron : « *Pour le développement de plateformes MaaS coordonnées, inclusives et innovantes à Lausanne* »
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq janvier deux mille vingt-deux.

Le président :



Le secrétaire :